

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR

Conseil Municipal du 28 avril 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Conseillers municipaux présents = points 1 à 3 = 18 ; points suivants = 19

| | |
|--|------------------------------|
| Secrétaire de séance | Approuvée à l'unanimité |
| Approbation du Procès-Verbal du 28 mars 2026 | 17 voix pour 1 abstention |
| Commissions municipales | Approuvée à l'unanimité |
| Centre Communal d'action sociale | Approuvée à l'unanimité |
| Commission d'appel d'offres | Approuvée à l'unanimité |
| Désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions de l'ARC et de divers organismes (mission locale Pays Compiégnois, SAGEBA, CNAS, correspondant défense) | Approuvées à l'unanimité |
| Convention relative à la prise en charge par l'ARC des frais de transport scolaire vers la piscine | Approuvée à l'unanimité |
| Centre aéré - règlement et tarifs | Approuvée à l'unanimité |
| Centre aéré - recrutement et rémunération personnel | Approuvée à l'unanimité |

Publiée et affichée à SAINT SAUVEUR, le 4 mai 2026

Le Maire : Frédéric GAURET

Le Secrétaire de Séance : Emmanuel DANNE

